UNE EQUIPE DANS L'ACTION

Bonnes vacances estivales 2024 !

Parts variables 2024, PPV,CSE solidarité avec nos collègues Belges.

Le mercredi 19 juin et le vendredi 21 juin ont eu lieu, respectivement à Suresnes et Valence, les "Town Hall" pendant lesquels une partie du comité exécutif nous a invités à une session de questions réponses.

Nous sommes heureux de savoir que Laurent Blanchard a salué notre sérieux dans le dialogue social à l'issue de la signature de l'accord d'intéressement, prouvant ainsi le bien fondé de notre démarche de non-signature l'année passée.

Poursuivant donc ce rôle en toute responsabilité, il nous apparait nécessaire de vous informer de l'actualité de notre entreprise , de façon factuelle et indépendante.

Parts variables individuelles

H1-2024 est maintenant terminé et, comme l'a décrite Laurent BLANCHARD, la situation est mauvaise et sans réelle perspective d'améliorations. Nous nous étonnons donc que la direction ne souhaite toujours pas , à ce jour, réaligner les objectifs de l'entreprise pour préserver les éléments de rémunération qui récompensent le sérieux et l'implication des salariés.

Les collègues ayant une part variable (PV) de salaire recevront vraisemblablement 0 € au titre de l'année 2024, et ce, quelle que soit leur performance individuelle. Nous avons émis un avis défavorable quant à cette nouvelle formule de calcul de nos PV: Nos craintes se confirment.

Comment affronter la tempête avec un équipage démotivé et qui va perdre en moyenne 10% de ses revenus ? Nous attendons les instructions salvatrices de nos capitaines avant qu'il ne soit trop tard...

Budget du Comité Social et Economique (CSE)

Les élus du CSE décident librement de l'utilisation de leurs budgets de fonctionnement et des activités sociales et culturelles. Cette liberté est encadrée par la nécessité de décider de la gestion du budget de manière collective via un vote des membres titulaires du CSE.
La première version du budget soumise au vote le 27 juin n'a pas été approuvée pour les raisons suivantes:

- Ce budget ne prend pas en compte l'effectif à la date du budget.
- Ce budget ne prend pas en compte l'augmentation du PMSS privant les salariés de 7,2% de chèques cadeaux en plus.
- Ce budget prévoit l'utilisation d'un budget exceptionnel de 500 K€, 6 mois après l'arrivée du nouveau trésorier, vidant de plus de la moitié les réserves ASC du CSE et mettant à risque les prestations ASC des années suivantes.

Nous avons proposé un CSE extraordinaire dès cette semaine pour voter ce budget corrigé et permettre aux salariés d'en profiter pleinement.

PPV : le décret d'application est effectif

La loi portant transposition de l'accord national interprofessionnel (ANI) relatif au partage de la valeur, prévoyait la possibilité d'affecter sa prime de partage de la valeur (PPV ou ex-Prime Macron), vers un plan d'épargne entreprise ou retraite d'entreprise (PEE, PERECOL).
Il ne manquait plus que le décret d'application pour rendre cette mesure effective. C'est désormais chose faite depuis le 1er Juillet 2024.

Il n'y a donc plus de frein à la mise en place d'une PPV. Montant pouvant aller jusqu'à 6000€, rendu possible grâce à la signature de notre accord d'intéressement.

Soutien à nos collègues belges

En CSE, une Equipe Dans l'Action a lu le communiqué suivant :

"Nous, élus du CSE de l'UES Ingenico nous associons pleinement à la lettre ouverte de nos collègues belges du 24 juin 2024.
Nous avons noté qu'à partir du 01/07/2024 les organisations syndicales belges, en front commun, couvriront toutes les actions que nos collègues pourraient mener, qu'elles soient spontanées ou préparées, immédiates ou planifiées, directes ou indirectes en vue de défendre leur emploi et leurs conditions de départ. Le cas échéant, nous vous demanderons alors de les respecter dans leurs moyens de revendication légitimes.
Nous nous associons pleinement à ce discours et sommes solidaires avec nos collègues belges,. Nous suivons les négociations, nous savons que vous reviendrez vers eux ce vendredi et que l'AG avec les salariés du 1er juillet sera déterminante.
Nous souhaitons que nos collègues soient pleinement respectés dans ce processus de licenciement que nous trouvons injuste pour les salariés et qu'un véritable plan d'investissement soit mis en place pour ceux qui resteront. Le résultat de cette négociation sera un fort indicateur du futur d'Ingenico. "

Quand il s'agit de défendre l'emploi , nous prouvons que nous sommes là et que tout le monde peut compter sur nous !

Une Equipe Dans l'Action vous souhaite
de merveilleuses vacances estivales 2024.

Santé, qualité de vie au travail, rémunération, emplois, développement durable :

Pour les sujets importants, vous avez choisi :
Une Equipe Dans l'Action

Manelle MERHOM, Benoit BROSSE, Laure BROEGG, Eric PHILIBERT, Naima OULD,
Frédéric CHEVALIER, Marie DEWIDEHEM, Sébastien MARTEAU , Gwennola BLOT KERVRAN,
Marc DELORME, Sophia BEDOUI, Amine RIDENE, Fouad NAJI, Arnaud LUCIEN,
Grégory JEAN, Hatim-Pierre FAZILEABASSE, Yann LEVENEZ, Vincent CLARO, Armelle MARACHE,
Christophe AUFFRAY, Isabelle MEYER, Frédéric NGUYEN

Notre but reste inchangé : défendre vos intérêts.
Contactez-nous : syndicats.ingenico.cgt.fo@gmail.com

Pour toute information complémentaire, connectez-vous sur :
https://www.equipedanslaction.fr/